

Image not found or type unknown



## succession certificat d'hérédité

Par **GILOU71**, le **09/04/2013** à **17:05**

Suite au décès de ma maman, mon frère et moi sommes les deux héritiers.

Puis-je demander un certificat d'hérédité à n'importe quelle mairie?  
en supposant que j'en trouve une qui veut bien me le faire...

D'autre part, mon banquier me dit que cette pièce suffit pour débloquer les fonds (légerement supérieurs à 50 000 € par héritiers) alors qu'en général on parle de sommes inférieures à 5 000€.

Merci de votre réponse

Michelle